

Filière : Artisanat et métiers d'art



Sigle : AMFIBA

Option : Aménagement et finition du bâtiment

Niveau : Bac Pro

Prérequis :

Débouchés :

Les diplômés travaillent principalement dans des entreprises de peinture, d'aménagement ou de revêtements, pour la construction ou la rénovation de bâtiments de type habitations, locaux professionnels, centres sportifs, etc. Ils ou elles occupent des postes de compagnon professionnel ou de technicien de chantier en aménagements et finitions.

Description :

Les titulaires de ce bac pro interviennent sur des chantiers, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation de bâtiments, pour la mise en œuvre de différents ouvrages intérieurs (cloisons, plafonds), la pose de revêtements (murs, sols) et l'application de produits de finition (plâtre, peinture...). Leurs fonctions portent sur la réalisation et la conduite des travaux. Ils ou elles veillent notamment à la continuité du chantier et au respect des délais. Sous la responsabilité des chefs d'entreprise ou des conducteurs de travaux, ils mènent leur intervention en s'appuyant sur les études techniques réalisées par l'entreprise. Ces professionnels ont également pour mission d'encadrer et d'animer une équipe de quatre ou cinq personnes.

Qualité et compétences :

Ce bac pro forme des élèves à intervenir sur chantier pour la mise en oeuvre d'ouvrages inté-rieurs des locaux (cloisons, plafonds), pour la pose des revêtements (murs, sols) et pour l'application de produits de finition.

Les élèves apprennent à lire un dossier de définition d'un chantier, établir ensuite les besoins en matériaux, estimer les coûts, préparer éventuellement les devis et un calendrier prévisionnel des travaux qu'ils ou elles peuvent organiser, animer et gérer.

Ces futurs professionnels en aménagement développent les compétences nécessaires pour poser un revêtement de mur ou de sol, réaliser un ravalement ou structurer l'intérieur d'un local à l'aide de plaques à peindre.

Ils sont aussi préparés à effectuer des travaux de peinture plus complexes ou encore à analyser la thermique ou l'acoustique d'une pièce pour décider des travaux d'isolation, mais aussi mettre en place un chantier, y monter un échafaudage et prendre en charge la plupart des aménagements qui interviennent en fin de travaux.